

Sarmat' Brève n°2

Mercredi 14 mai 2014



Fleurissement de la commune de Sermiers : saison estivale 2014

Les Saints de Glace ! Date : 11 au 13 mai



Bien des dictons populaires recommandent d'attendre que les Saints de glace soient passés pour repiquer les plants en pleine terre.

Les saints de Glace sont les jours de la St Mamert (11 mai), St Pancrace (12 mai) et St Servais (13 mai).

Même s'il ne faut pas se précipiter au jardin car "*Quand la saint Urbain est passée, le vigneron est rassuré*" et "*Mamert, Pancrace, Boniface sont les trois saints de glaces, mais saint Urbain les tient tous dans sa main.*" C'est le 25 mai!

Une baisse de la température pouvant amener **une période de gel peut encore être observée jusqu'au 25 mai....**

Nous sommes le 14 mai, alors si vous souhaitez vous associer à la plantation des fleurs de notre commune, rendez-vous au :

✗ **nouveau bâtiment communal** (face à la coopérative)

✗ **les mercredi 21 mai et jeudi 22 mai de 8h30 à 12h**

avec votre matériel de jardinage : une petite pelle, binette ou bêche, sac pour l'herbe...

Notre commune est très étendue, nous avons par conséquent quelques massifs et jardinières à fleurir ! 1200 godets de fleurs à planter, 250 dahlias pour agrémenter les vivaces déjà en place.

Le label 3 fleurs : cela se mérite !

Actuellement, les critères pris en compte par les barèmes du règlement sont :

- 50 % : le patrimoine paysager et végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs...)
- 30 % : les efforts de la commune pour l'amélioration du cadre de vie et du développement durable (propreté de la ville, actions d'embellissement, maîtrise de la publicité, participation de la population au fleurissement, respect de l'environnement...)
- 20 % : l'animation et la valorisation touristique (promotion du label...)

Quelques brochures touristiques (*le p'tit crapahut en champagne* par exemple...) proposent le circuit des lavoirs et fontaines au pays des Sarmates...

Alors venez nombreux, vous serez les bienvenus !

Afin de gérer au mieux l'organisation de ces journées, merci de vous adresser au Secrétariat de la Mairie au plus tard **le lundi 19 mai prochain**

L'équipe des bénévoles.



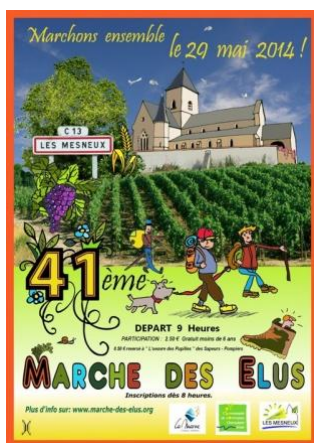
Elections Européennes Dimanche 25 mai

L'élection des représentants au Parlement Européen a été fixée par le décret du 29 mars 2014 au **dimanche 25 mai 2014**.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures dans la petite salle du Foyer Rural sur la place de la Fontaine.



La Marche des Élus jeudi 29 mai 2014 au village des Mesneux



La Marche des Élus rassemble chaque année le jeudi de l'Ascension plusieurs centaines de randonneurs. Cette Marche des Elus n'est pas réservée uniquement aux élus, ni aux habitants du secteur, elle est ouverte à tous, la règle étant que chaque participant « marche » pour les couleurs d'une commune, la sienne de préférence.

Cette randonnée consiste à parcourir un circuit autour de la commune des Mesneux en privilégiant les points de vue. Deux variantes sont proposées : un circuit de 6 à 7 km et circuit de 11 à 12 km. Les circuits sont agrémentés de collations. Cette marche n'est pas une course, simplement une promenade familiale et conviviale.

Venez nombreux !

Inscriptions sur place sous la banderole SERMIERS à partir de 8 h – Départ 9h – Participation 2.50 € (gratuit pour les moins de 6 ans).



Première édition de « LA SARMATE » Samedi 14 juin 2014

Randonnée VTT

3 parcours : 10, 20 et 30 km

À partir de 14h00 à Sermiers

Départ et Arrivée à la Coopérative Vinicole de Sermiers.

Tarif : 5 € pour les parcours 20 et 30 km et 3 € pour le parcours familial de 10 km

Port du casque obligatoire

Ravitaillement sur les circuits 20 et 30 km

Buvette et restauration au profit des écoles du village.

Les parcours sont à 90% en forêt et empruntent les sentiers pour être au

maximum sur de belles traces et se faire plaisir.

Infos sur le site du Bicycle Club Rémois

<http://bicycleclubremois.wordpress.com/>

Merci de respecter la forêt. Vous avez sûrement des poches sur vos vêtements ou des sacs à dos. Pensez-y pour y mettre vos déchets. Merci

Une course sur route dans le village aura lieu en soirée

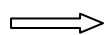


Spectacle Son et Lumières à Verdun Vendredi 27 juin 2014

Le club de l'Amitié organise une sortie à Verdun : visite de la fabrique de dragées Braquier, dîner et spectacle son et lumière de la bataille de Verdun.

Départ à 15h30 Retour à 2h30 Tarif : 50 € (adhérent) 65 € (non-adhérent)

Renseignements, inscriptions auprès de M. Raymond BODENAN, 19 rue des Fins Esprits



La Mairie sera exceptionnellement fermée lundi 26 et mardi 27 mai après-midi.

Le secrétariat sera ouvert de 8h à 12h ces jours-là